



Commune de
DOUZENS

Edito

Ce nouveau numéro de « La Douzenoise » consacre une place importante aux divers budgets votés dernièrement. Ces budgets reflètent l'état très sain des finances locales. Il vous révèle également la qualité de protection de l'environnement sur notre commune, avec l'obtention du label « Terre Saine », la plus haute distinction décernée à une collectivité pour l'ensemble de ses démarches environnementales. Vous trouverez aussi une présentation du policier municipal qui officie désormais sur notre commune. Ses missions essentiellement préventives vont dans le sens d'un mieux-vivre commun. Sachons tous ensemble faire preuve de civisme dans nos actes au quotidien.

Je vous laisse découvrir en tournant ces pages le reste des informations sur la vie communale.

Je terminerai mon propos en ayant une pensée pour André CAPDEVILLE figure de notre commune et bien au-delà, dans l'accomplissement de ses deux passions qui étaient la spéléologie et la peinture.

Bel été à vous tous.

Bonne lecture.

Le Maire

La Douzenoise

n°27



Bulletin d'information municipal intitulé "La Douzenoise"
Directeur de la Publication : Mr RAPPENEAU Philippe, Maire
Bulletin imprimé en Mairie - Dépôt légal à parution Juin 2019



Vie communale...

BUDGETS

Vote des budgets:

Le budget de la municipalité a été voté par le Conseil Municipal dans sa séance du 15 avril 2019.

BUDGET PRINCIPAL

Les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019 **restent inchangés** :

- * 18,59 % pour la taxe d'habitation
- * 37,92 % pour la taxe foncière (bâti)
- * 116,10 % pour la taxe foncière (non bâti)

Le budget principal, conforme à l'instruction comptable M14, s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes de la manière suivante :

- * en section de fonctionnement : à la somme de 1.498.091,54 euros.
- * en section d'investissement : à la somme de 834.222,49 euros.

Quelques ratios :

	Montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
Encours de la dette de la commune	93.510 €	128 €	650 €	748 €	610 €

Bases nettes « ménages » taxées au profit de la commune	Bases en €	Bases en Euros par habitant			
		Pour la commune	Moyenne Départemental	Moyenne Régional	Moyenne National
Taxe Habitation	657.329	899	994	1207	1127
Taxes foncières propriétés Bâties	449.753	615	728	948	957
Taxes foncières Propriétés Non bâties	56.543	77	49	39	63





...Vie communale

LABEL ZERO-PHYTO / TERRES SAINES

Le 21 mars dernier a eu lieu la remise de prix national du label « terre saine communes sans pesticides » à Paris au Ministère de la Transition Ecologique en présence du Ministre François de Rugy.

Douzens a fait partie des 66 lauréats en France pour l'édition 2019.

Ce label est une grande récompense pour la commune qui n'a plus recours aux produits phytosanitaires depuis 4 ans.

Cette attribution fait suite au passage du jury national de la charte « Objectif zéro phyto dans nos villes et villages » en octobre dernier, où la commune de Douzens s'est vue attribuée le niveau maximal de labellisation.

Cette démarche, après celle de l'extinction nocturne de l'éclairage public, témoigne de l'engagement de la commune de Douzens dans la préservation de l'environnement et des ressources du territoire, ainsi que dans la protection de la santé publique.



SOIREE DES RETRAITES

Le jeudi 26 avril a eu lieu la soirée des retraités.

Près de 60 personnes se sont données rendez-vous et ont pu apprécier un concert de variétés françaises (essentiellement année 70 et 80).

L'apéritif et le repas qui suivirent furent rythmés par des tours de chants et un DJ qui ont su enflammer la piste de danse et ce, jusque tard dans la nuit.

Notons la participation amicale du Club des Jeunes BCD autour d'un quizz très instructif et intéressant, avec l'interprétation du morceau musical **Shallow** de *Lady Gaga et Bradley Cooper*.

Un grand bravo à tous.



Vie communale...

DEBATS CITOYENS

Trois débats citoyens ont été organisés sur la commune les 29 janvier, 12 février et 14 mars 2019.

Les thèmes étaient les suivants :

- 1/ Fiscalité
- 2/ Organisation de l'Etat — Citoyenneté — Services Publics
- 3/ Ecologie — Transition Energétique

Les synthèses de ces débats, suivis par une vingtaine de personnes en moyenne, ont fait l'objet de 3 contributions.

Hélas, il est à regretter que les annonces faites par le Président de la République, lors de son allocution télévisée du jeudi 25 avril dernier, soient très éloignées de l'espérance suscitée par cette démarche innovante de démocratie participative.

Démarche qui pourrait être réemployée à l'avenir pour échanger entre citoyens de la commune sur des projets communaux.

LAC « LE REC TRANQUILLE »

Le lac « le Rec Tranquille » a subi de lourdes dégradations après les inondations du 15 octobre dernier.

Les deux passerelles ont été principalement touchées, et de nombreux embâcles et autres détritiques sont venus salir le site.

Ces derniers furent nettoyés par l'ensemble des bénévoles des diverses associations et autres utilisateurs des lieux ; un grand merci à eux.

Le remplacement d'une passerelle et la réparation de l'autre, ont été pris en charge par la commune.

Bonne saison de pêche à tous les amateurs.

TRAVAUX SUR VOIRIES

Les travaux de réfection de la voirie du « Chemin du bois d'Alaric » vont être réalisés très prochainement par le Syndicat Intercommunal de Cylindrage.

Coût des travaux : 25.000 €.

Les branchements en plomb ont été remplacés par les services de l'eau de Carcassonne Agglo.



...Vie communale

DOSSIER ANCIENNE GARE – REHABILITATION

Le projet de réhabilitation de l'ancienne gare en café restaurant avance.

La procédure de consultation des entreprises est en cours de finition.

Les travaux devraient débuter à la rentrée de septembre et s'achever au printemps 2020.

Les futurs exploitants ont également été pré-retenus. Ils vous seront présentés dans un prochain numéro de « *La Douzinoise* ».

Pour rappel ce projet nécessite une enveloppe de financement de 260.000 euros environ.

Des subventions ont été sollicitées et obtenues, savoir :

Conseil départemental de l'Aude : 72.000 €

Région Occitanie : 50.000 €

Leader (fonds européens) : 40.000 €.

Fonds de Péréquation Inter-Communal : 18.000 €

Soit un total de 180.000 euros.



FOURRIERE ANIMALE

Le service de la fourrière animale sera activé courant de l'été, après de longues démarches administratives...

Ce service sera placé sous la direction de l'agent de police municipale.

Une information spécifique sera diffusée prochainement.





Vie communale...

RENOVATION MAIRIE / SALLE DU CONSEIL ET DES MARIAGES

Les travaux de réfection de la Mairie sont achevés.

Le coût HT des travaux s'élève à 180.000 € HT

Les cofinancements suivants ont été obtenus :

- Conseil Départemental : 53.859 €
- Etat (au titre de la DETR) : 44.882 €
- Etat (Ministère de l'Intérieur – enveloppe parlementaire de Mme la Sénatrice de l'Aude Gisèle JOURDA) : 20.000 €

Soit un total de cofinancements de : 118.741 € (soit 66 % du coût de l'opération).

Un emprunt de 100.000 euros a été souscrit sur 10 ans afin de payer l'autofinancement.

L'inauguration de cet espace aura lieu dans le courant du mois de septembre.

La date retenue sera communiquée prochainement.



Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

Lundi	10h - 12h	14h -18h
Mardi	10h - 12h	16h - 18h
Mercredi	10h - 12h	14h - 18h
Jeudi	10h - 12h	16h - 18h
Vendredi	10h - 12h	fermé





BUDGET ECOLES

Le budget de l'école (RPI BLOMAC COMIGNE DOUZENS) a été voté le 12 avril 2019 par le Conseil du SIVU.

Ce budget, conforme à l'instruction comptable M14, s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes de la manière suivante :

- * 22.000 euros de dépenses pour l'achat des repas de cantine à notre prestataire
- * 12.500 euros de dépenses pour l'achat des fournitures scolaires

- * 140.000 euros de dépenses pour le personnel intervenant à l'école

En recette, ce budget est alimenté par un versement de 140.000 euros des 3 communes de Blomac, Comigne et Douzens. Ce montant est doté par chaque commune à proportion du nombre d'enfants résidents sur le nombre total d'enfants scolarisés.



POLICIER MUNICIPAL

Les communes de CONILHAC CORBIERES, DOUZENS, MONTBRUN DES CORBIERES, MOUX et ROQUECOURBE MINERVOIS ont constitué un service de Police Municipale au moyen de la mutualisation d'un agent. Cette mutualisation a été effectuée dans le cadre de la convention de mise en commun en date du 12 octobre 2018.

Fabien BONNOT, 41 ans, ancien militaire au sein des forces de l'Armée de Terre puis de la Gendarmerie Nationale occupe ce poste de gardien de police municipale.

L'agent de police municipale a vocation à appliquer les pouvoirs de police du Maire, savoir :

Assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique.





...Vie communale

RAFRAÎCHISSEMENT SALLE DU STADE

Il a été décidé avec l'ensemble des associations de la commune et principalement le RC Alaric, de procéder à des travaux de rafraîchissement de la salle du stade.

Le principe étant basé sur un partenariat : la collectivité prenant à sa charge le coût des matériaux, et les bénévoles associatifs venant « donner la main ».

Une première demi-journée a été mise à profit pour enlever la moquette murale ; à cette occasion de nombreux bénévoles associatifs se sont retrouvés pour aider les agents techniques municipaux.

Les travaux vont se poursuivre courant juin par le changement de 2 portes et la réfection de la peinture de la grande salle.

Le suite des travaux concernera le coin bar et le coin cuisine.

MANIFESTATIONS ESTIVALES

Le **mercredi 26 juin** commencera le premier marché de l'été. Venez place de l'Ormeau pour profiter des produits locaux ainsi que des délicieux repas confectionnés par les membres bénévoles des associations de la commune : le repas reste fixé au prix de **6 €** ! Nous vous informons qu'aucune inscription en Mairie ne sera prise en compte : en effet, les réservations se feront sur place de **18h30** à **19h30**. Pensez à noter la dernière date du marché : le mercredi 4 septembre !

La fête du 14 juillet se déroulera le samedi 13 juillet place de l'Ormeau avec des animations de jeux traditionnels, un apéritif, un repas et un bal années 80 en compagnie de l'orchestre PRIVILEGE !

Le jeudi 15 août, on vous attend toujours place de l'Ormeau pour profiter de la soirée mousse et de l'animation DJ avec PRONIGHT !

Rendez-vous cet été ! 

RAPPEL DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants est effectuée tous les 15 jours, le jeudi.

Attention, la quantité est limitée !!

Pour avoir accès à ce service, il suffit de vous inscrire au secrétariat de Mairie, en précisant votre nom, votre adresse ainsi que la liste des encombrants dont vous devez vous séparer.

Par la même occasion, nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la déchetterie intercommunale située à Capendu :

Le Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi : 9h-12h / 14h-18h

Pour plus de renseignements : <https://www.covaldem11.fr/>

